

Worldline annonce des modifications de la composition de son conseil d'administration

Sous réserve de l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle de Worldline en juin :

- Mme Agnès Park et Mme Sylvia Steinmann rejoindront le conseil d'administration en tant qu'administratrices indépendantes, apportant une solide expertise acquise à des postes de direction dans de grandes entreprises et au sein d'environnements complexes
- M. Olivier Gavalda, Directeur général délégué de Crédit Agricole S.A. rejoindra le conseil sur proposition du Crédit Agricole S.A., apportant son expérience des métiers du secteur bancaire, financier et des paiements
- Le nouveau conseil d'administration aura un profil largement international et un panel diversifié de compétences pour soutenir la transformation stratégique du groupe
- Comme annoncé précédemment, M. Wilfried Verstraete présidera ce nouveau conseil d'administration, que le président par intérim M. Georges Pauget a décidé de quitter après l'Assemblée Générale et une période de transition réussie
- Conformément à ses engagements passés, le conseil d'administration de Worldline sera donc réduit de 15 à 12 membres (hors les deux représentants des salariés), avec trois nouveaux entrants et six sortants

Paris La Défense, le 22 avril 2024 – Worldline [Euronext : WLN], un leader mondial des services de paiements, annonce aujourd'hui, sur recommandation du Comité des Nominations, l'évolution de la composition de son conseil d'administration, qui sera proposée à la prochaine Assemblée Générale du 13 juin 2024.

Worldline adapte en continu son organisation et sa gouvernance pour mieux répondre à l'évolution rapide du secteur des paiements, tout en accélérant la mise en œuvre de sa stratégie. Dans ce contexte, le groupe a annoncé que la composition de son conseil d'administration passerait de 15 à 12 membres - plus deux administrateurs salariés dont la désignation suit une procédure spécifique. Tout en préservant une représentation appropriée des divers actionnaires et partenaires stratégiques, le conseil d'administration veille à assurer un équilibre des compétences et expertises ainsi qu'une diversité de ses membres.

Sous réserve de l'approbation des actionnaires, trois nouveaux administrateurs devraient rejoindre le conseil d'administration à l'issue de la prochaine assemblée générale annuelle :

- Deux administratrices indépendantes, Mme Agnès Park et Mme Sylvia Steinmann, qui ont occupé de nombreuses fonctions managériales, notamment dans les domaines, respectivement, de l'informatique, de la conduite de transformation, de la finance et des ressources humaines.
- Un administrateur non indépendant, M. Olivier Gavalda, directeur général délégué de Crédit Agricole S.A., avec une vaste expertise du secteur bancaire et financier.

Cette évolution a été initiée au cours des derniers mois par le conseil d'administration suivant un processus diligent, conduit par le Comité des Nominations avec le soutien d'un cabinet international de recrutement de hauts dirigeants de premier plan. Parmi les profils considérés figuraient des

candidats hautement qualifiés, avec une solide expérience à l'international et/ou ayant occupé des postes de direction pertinents.

Dans le cadre des changements proposés, trois membres du conseil d'administration, Mme Agnès Audier, M. Lorenz Von Habsburg Lothringen et Mme Danielle Lagarde, ont décidé de ne pas renouveler leur mandat, tandis que deux autres membres du conseil d'administration, M. Gilles Arditti et Mme Caroline Parot démissionneront.

En outre, M. Wilfried Verstraete a été récemment coopté administrateur et le Conseil envisage de le désigner en tant que président suite à l'assemblée générale devant se tenir le 13 juin 2024, à laquelle il sera proposé de ratifier sa nomination.

Comme souhaité par le conseil d'administration, M. Georges Pauget restera président par intérim jusqu'au jour de l'élection de M. Wilfried Verstraete en tant que président afin d'assurer une période de transition harmonieuse. Puis il démissionnera du conseil d'administration.

Le groupe remercie par avance M. Georges Pauget et chacun des administrateurs démissionnaires pour leur engagement constant, leur expertise et leurs contributions de grande qualité au cours de ces dernières années.

Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale, le profil du conseil serait le suivant : administrateurs indépendants (58%), femmes (42%) - hors les administrateurs représentant les salariés dans les deux cas - administrateurs internationaux (75%), avec 7 nationalités représentées. Le conseil continuera ainsi à se conformer aux exigences légales applicables et aux recommandations du Code AFEP-MEDEF.

Georges Pauget, Président par intérim du conseil d'administration de Worldline, a déclaré : *« Dans le cadre de son redimensionnement précédemment annoncé, le conseil d'administration a travaillé à la mise en place d'une gouvernance adaptée à la prochaine étape stratégique dans laquelle s'est engagée Worldline. Je suis certain que ce nouveau conseil est calibré pour incarner un leadership fort et efficace, insufflant une nouvelle dynamique stratégique à l'entreprise, dans l'intérêt de toutes les parties prenantes. Je voudrais également remercier tous les membres sortants du conseil d'administration pour leurs contributions fructueuses et décisives au cours des dernières années qui ont aidé à bâtir une entreprise hautement compétitive avec des produits et des plateformes de premier plan. La complémentarité de leurs expertises et de leurs analyses a été déterminante pour contribuer à faire de Worldline un leader mondial des paiements. »*

Wilfried Verstraete, administrateur, a déclaré : *« Je suis très honoré d'avoir été sollicité pour présider le conseil d'administration et je m'engage à favoriser le retour de Worldline à une trajectoire opérationnelle créatrice de valeur, reflétant les qualités fondamentales de ses actifs et l'expertise de son management et de ses équipes. Je me réjouis de travailler avec ce conseil recomposé, qui rassemble des compétences et des track-records exceptionnels. Je le dirigerai pour aider le Directeur Général et son équipe de management à accélérer la création de valeur du groupe pour tous ses actionnaires, en s'appuyant sur une assise clients, des technologies et des partenariats de premier plan bâtis durant ces dix dernières années, sur le marché prometteur et en croissance des paiements numériques. »*

Biographies des nouveaux administrateurs

Olivier Gavalda

Olivier Gavalda a effectué toute sa carrière au Crédit Agricole. Entré au Crédit Agricole du Midi en 1988, il a occupé successivement les postes de chargé de mission organisation, directeur d'agence, directeur de la formation et responsable marketing. En 1998, il rejoint le Crédit Agricole Ile-de-France en tant que directeur régional. En 2002, il est nommé Directeur général adjoint du Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes, en charge du développement et des ressources humaines. En 2007, il devient Directeur général du Crédit Agricole Champagne Bourgogne. En 2010, il rejoint Crédit Agricole S.A. en tant que Directeur de la Direction des Caisses Régionales. En 2015, il est nommé directeur général adjoint en charge de la Direction du développement, du client et de l'innovation. En 2016, il devient directeur général du Crédit Agricole Ile-de-France. Olivier Gavalda est titulaire d'une maîtrise d'économétrie et d'un DESS organisation/informatique des Arts et Métiers.

Agnès Park (indépendante)

Née en 1974, Agnès Park est juriste de formation et a également étudié les ressources humaines. Elle est certifiée en coaching managérial. Elle débute sa carrière en 1994 chez Daewoo puis chez Chevrolet/General Motors en tant que juriste d'entreprise en charge du droit des affaires et du droit de la concurrence. En 1999, elle est nommée directrice des ressources humaines d'une des filiales de General Motors en France et en Europe du Sud. En 2007, elle rejoint Varian Medical System, société américaine d'équipements médicaux spécialisée en oncologie, où elle occupe successivement les postes de directrice des ressources humaines pour la France, puis de directrice des ressources humaines pour l'Europe de l'Ouest et enfin de directrice des ressources humaines pour l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Inde en 2018. En 2019, Agnès Park rejoint le groupe Pierre Fabre en tant que directrice des ressources humaines de la division pharmaceutique. La même année, elle est nommée directrice générale adjointe en charge des ressources humaines et de l'éthique. Agnès Park a rejoint le groupe Valeo le 1er juillet 2022, en tant que directrice des ressources humaines du groupe.

Sylvia Steinmann(indépendante)

Née en 1965, Sylvia Steinmann a étudié la gestion d'entreprise et les technologies de l'information à la Technische Universität Berlin et au Massachusetts Institute of Technology. Elle a commencé sa carrière en tant que consultante en informatique et en services financiers chez McKinsey, avant de rejoindre Swiss Re, où elle a dirigé la stratégie et la planification informatique du groupe. Sylvia Steinmann a ensuite occupé pendant plusieurs années le poste de Chief Information Officer du Financial Markets Business Group. Elle a poursuivi sa carrière à Zurich Insurance (Chief Operating Officer of Global IT) et au sein de la société de logistique DHL (Chief Information Officer of Global Forwarding and Freight). Avant de rejoindre Swiss Life, Sylvia Steinmann était depuis 2017 Chief Information Officer de la société de diagnostic médical SYNLAB International à Munich. De 2018 à 2023, Sylvia Steinmann a été Chief Information and Transformation Officer chez Swiss Life Suisse et membre du comité de direction.

A PROPOS DE WORLDLINE

Worldline [Euronext : WLN] accélère la croissance des entreprises de toutes tailles - rapidement, simplement et en toute sécurité. S'appuyant sur des technologies de paiement de pointe, une expertise locale et des solutions personnalisées à destination de centaines de marchés et d'industries, Worldline favorise la croissance de plus d'un million d'entreprises dans le monde. Worldline a généré un chiffre d'affaires de 4,6 milliards d'euros en 2023.

La raison d'être de Worldline est de concevoir et exploiter des services de paiement et de transactions numériques pour contribuer à une croissance économique durable et renforcer la confiance et la sécurité dans nos sociétés. Worldline les rend respectueux de l'environnement, accessibles au plus grand nombre, tout en accompagnant les transformations sociétales.

RELATIONS INVESTISSEURS

Laurent Marie

E laurent.marie@worldline.com

Guillaume Delaunay

E guillaume.delaunay@worldline.com

COMMUNICATION

Sandrine van der Ghinst

E sandrine.vanderghinst@worldline.com

Hélène Carlander

E helene.carlander@worldline.com

SUIVEZ-NOUS



AVERTISSEMENTS

Le présent document contient des informations de nature prévisionnelle auxquelles sont associés des risques et des incertitudes, y compris les informations incluses ou incorporées par référence, concernant la croissance et la rentabilité du Groupe dans le futur qui peuvent impliquer que les résultats attendus diffèrent significativement de ceux indiqués dans les informations de nature prévisionnelle. Ces risques et incertitudes sont liés à des facteurs que les sociétés ne peuvent ni contrôler, ni estimer de façon précise, tels que les conditions de marché futures ou le comportement d'autres acteurs sur le marché. Les informations de nature prévisionnelle contenues dans ce document constituent des anticipations sur une situation future et doivent être considérées comme telles. Ces déclarations peuvent se référer aux plans, objectifs et stratégies de Worldline, de même qu'à des événements futurs, des revenus à venir ou encore des synergies ou des résultats qui ne constituent pas une information factuelle à caractère historique. La suite des événements ou les résultats réels peuvent différer de ceux qui sont décrits dans le Document d'Enregistrement Universel 2022 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 28 avril 2023 sous le numéro de dépôt D.23-0371 et son Amendement déposé le 28 juillet 2023.

Worldline ne prend aucun engagement et n'assume aucune responsabilité s'agissant de la mise à jour de l'information contenue dans ce document au-delà de ce qui est prescrit par la réglementation en vigueur.

Le présent document ne constitue ni une offre de vente ou d'achat ni une sollicitation de vente ou d'achat de titres aux Etats-Unis ni dans aucun autre pays. Les valeurs mobilières ne pourront être vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act ») ou au titre de la législation en vigueur dans tout Etat des Etats-Unis. Les valeurs mobilières qui pourraient être offertes dans le cadre de toute opération n'ont pas et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act ou de toutes lois sur les valeurs mobilières dans tout Etat des Etats-Unis et Worldline n'envisage pas d'effectuer une quelconque offre au public de valeurs mobilières aux Etats-Unis.